



MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA FORMATION PATRIOTIQUE	ONUFEMMES BURUNDI
---	--------------------------

**Rapport national des Journées de rencontre
d'échange entre l'Administration locale et les
Médiatrices Bakanguriramahoro :**

**Une dynamique de consolidation de la paix et de
la cohésion sociale au Burundi**

PROJET « ***RESEAU DES FEMMES ACTRICES DE
PAIX ET DE DIALOGUE*** »

Contents

Avant-propos	3
I. Contexte.....	4
1.1. Introduction	4
1.2. Approche méthodologique.....	4
II. Etat des lieux : Principaux conflits, leurs auteurs et intervenants dans leur gestion.....	5
2.1. Principaux conflits.....	5
2.1.1. Dix principaux conflits ou conflits qui leur sont liés dans les communautés	5
2.1.2. Autres principaux conflits parmi les dix premiers	7
2.1.3. Autres conflits ou sources de conflits les plus récurrents dans les communes.....	8
2.1.4. La femme au centre des conflits comme principale victime	9
2.2. Principaux auteurs des conflits	9
2.3. Principaux acteurs dans la résolution des conflits et leurs défis	10
2.4. Thématiques de travail en synergie	11
III. Engagements et recommandations	12
3.1. Engagements	13
3.2. Recommandations	13
3.2.1. <i>Au Gouvernement :</i>	13
3.2.2. <i>Aux autorités provinciales et communales :</i>	13
3.2.3. <i>Aux élus locaux:</i>	14
3.2.4. <i>Aux médiatrices Bakanguriramaahoro:</i>	14
3.2.5. <i>A ONUFEMMES:</i>	14
Conclusion.....	14

Avant-propos

Le Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique en partenariat avec ONUFEMMES cheminent ensemble depuis 3 ans dans une dynamique de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le pays. C'est un partenariat qui a fait preuve de succès à la grande satisfaction des femmes bénéficiaires de ses initiatives. A travers le Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue-Bakanguriramahoro, la prévention et la résolution des conflits par le dialogue inclusif, grâce à une implication de toutes les composantes de la communauté, ont été rendues possibles.

Le Réseau constitué de 516 femmes médiatrices issues de plus de 200 organisations et groupements locaux et de 18 points focaux provinciaux (PFP) travaille en étroite collaboration avec l'administration territoriale et les autres agents publics pour répondre aux préoccupations des femmes. Le présent document est une synthèse des résultats des Journées communales qui ont eu lieu en août et septembre 2016 et qui ont regroupé les administrateurs communaux, les présidents des tribunaux de résidence, les chefs de zone, les chefs de colline, les responsables communaux des Centres de développement familial et communautaire (CDFC), les responsables communales du Forum national des femmes (FNF) et les médiatrices-Bakanguriramahoro. Les journées ont été une opportunité de célébrer notre partenariat au niveau local. Elles ont été des moments forts de faire le point sur la collaboration existante entre le Réseau et les responsables administratifs, de renouveler les engagements et de sceller à nouveau ce partenariat en vue de pérenniser l'initiative du Réseau.

Les engagements et les recommandations ont été exprimés à haute voix. Ils sont contenus dans ce rapport que nous voudrions qu'il soit le guide de la collaboration entre l'administration et le Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue-Bakanguriramahoro dans les initiatives de paix et de dialogue ainsi que dans toutes les autres initiatives de développement.

Nous sommes heureux d'affirmer haut et fort que ces engagements et recommandations ont été bien saisis et intériorisés. Ils marquent de nouveaux jalons solides de pérennisation de l'initiative. Nous nous félicitons donc de cette réalisation qui honore notre partenariat. Le Gouvernement du Burundi, spécialement le Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique, ne ménagera rien pour appuyer ONUFEMMES et toute autre initiative des femmes qui viendra appuyer le relèvement du statut de la femme, notamment le relèvement économique, et promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme. Le relèvement du statut de la femme passe par le relèvement économique car, les droits civils et politiques, resteront une chimère s'ils ne sont pas soutenus par les droits socio-économiques.

Les Journées ont montré qu'elles sont très importantes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans nos communautés. Les participants aux journées ont fait un éventail de conflits les plus récurrents dans les provinces. Ils ont relevé les principaux auteurs et souligné les principaux intervenants dans leur résolution. Ils ont dégagé comme meilleure stratégie pour gérer les conflits, le travail en synergie avec tous les intervenants. Notre Ministère soutient totalement cette stratégie.

Quant aux recommandations faites, le Ministère fera tout ce qui est possible pour les analyser en vue de les mettre en œuvre. L'administration territoriale à tous les niveaux est également priée de bien les prendre à cœur et de les mettre en œuvre. Nous aurons recours à tous les partenaires, dont ONUFEMMES pour bien les mettre en application au grand bonheur des femmes.

Pascal BARANDAGIYE
Ministre de l'intérieur et de
la formation patriotique

I. Contexte

1.1. Introduction

La consolidation de la paix passe notamment par des échanges-débats permanents renforcés à tous les niveaux de la société burundaise. La prévention et la résolution des conflits nécessitent également un dialogue inclusif, grâce à une implication de toutes les composantes de la communauté.

Depuis la fin de 2014, à travers les projets PBF, les Nations-Unies à travers ONUFEMMES en collaboration avec le Gouvernement du Burundi, ont mis en place des projets dont celui du Réseau des Femmes actrices de paix et de dialogue. Le Ministère de l'Intérieur et de la formation patriotique en assure le lead avec succès à la grande satisfaction des bénéficiaires et des partenaires du projet. Le Réseau comprend 516 femmes médiatrices issues de plus de 200 organisations et groupements locaux et 18 points focaux provinciaux (PFP). Ces médiatrices ont entre autres les tâches de faire la prévention et la résolution des conflits dans leur communauté, d'établir des partenariats, de sensibiliser la population à la paix et à la participation des femmes, etc. Avec la deuxième année de l'initiative, de nouvelles orientations ont été faites pour plus de résultats et d'impact en insistant sur le dialogue à tous les niveaux dont le niveau communautaire à travers un réseautage de tous les intervenants (médiatrices, administration, société civile, confessions religieuses, leaders communautaires, etc.).

A la fin de la première année, le 29 janvier 2016, il a été organisé une rencontre de célébration du partenariat entre le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique avec ONUFEMMES. Cela a permis d'impliquer davantage les nouvelles autorités ministérielles et décentralisées dans la mise en œuvre de l'initiative et la pérennisation des résultats du Réseau.

Au cours de cette cérémonie de célébration, le Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique a insisté sur la nécessité d'approfondir le partenariat dans la mise en œuvre du Réseau en instruisant les responsables de l'administration à soutenir les femmes médiatrices : *« Nous exhortons toute la hiérarchie administrative territoriale de les (médiatrices) soutenir à porter ce message. Les élus collinaires et communaux sont priés de les y aider davantage et de travailler en étroite collaboration ».*

Le message a été bien compris, suivi et mis en œuvre à travers la généralisation des rencontres d'échanges-débats collinaires organisés régulièrement sur les collines par les médiatrices, les Noyaux de base collinaires (NBC) et les élus collinaires sur les préoccupations de la population qui ont un impact négatif sur la femme. Le couronnement a été l'organisation dans toutes les provinces des journées communales d'échange entre l'administration locale et les médiatrices qui ont eu lieu au cours du mois d'août 2016.

Le présent document est une synthèse des résultats des Journées communales d'échanges-débats organisées en août 2016 dans toutes les provinces. La synthèse présente les résultats en trois parties, à savoir : **Contexte (I)**, **Etat des lieux (II)** et **Recommandations et engagements (III)**. Elle se termine par une conclusion.

1.2. Approche méthodologique

Les journées ont été partout animées par les conseillers de gouverneurs et les points focaux provinciaux du Réseau et ont connu la participation des administrateurs communaux, des conseillers techniques communaux, les chefs de colline, les médiatrices, les présidents des tribunaux de résidence, les membres du Noyau de base communal (une femme par Noyau), les responsables CDFC communal et les femmes du FNF (une par commune).

Les journées communales ont été préparées dans une dynamique à la fois pédagogique et stratégique pour arriver aux objectifs fixés, à savoir contribuer à pérenniser l'initiative du réseau des femmes actrices de paix et de dialogue par le renforcement de la collaboration entre le Réseau et tous les autres acteurs du secteur dont l'administration locale, par l'engagement de celle-ci à soutenir les initiatives des femmes médiatrices ainsi que par le renforcement de leurs capacités à agir ensemble pour la prévention et la résolution des conflits.

Sur le plan pédagogique, la journée avait un aspect de formation sur quelques éléments de base qui fondent la collaboration entre les médiatrices (en tant qu'actrices communautaires conscientes de leurs obligations citoyennes et de leur leadership) et l'administration locale (en tant qu'acteur principal redevable à la communauté). Un atelier d'une journée de formation a été organisé le 12 août 2016 à Gitega à l'intention de tous les conseillers de gouverneurs et des points focaux provinciaux qui allaient animer les journées.

L'atelier a permis d'harmoniser l'approche pédagogique à emprunter pour bien animer les journées. Celles-ci devaient chaque fois dégager un document de synthèse synoptique des éléments fondateurs de collaboration et d'engagement de l'administration et des médiatrices. Ce sont des éléments essentiels que chaque participant devait retenir pour mettre en œuvre ce nouveau partenariat.

Sur le plan stratégique, Il était question d'orienter l'animation de la journée de manière à canaliser tout vers l'atteinte des objectifs sans contrainte en utilisant la méthode participative amenant tout le monde à adhérer de façon volontariste aux conclusions dégagées par la journée. Il fallait bâtir sur la réalité en essayant de prendre au maximum des exemples concrets tirés du contexte local.

Les journées auront été une autre forme de célébration du partenariat entre le Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique et ONUFEMMES. Les participants ont exprimé que de telles journées soient institutionnalisées pour qu'elles soient des opportunités d'évaluation et de planification de nouvelles étapes en vue de la pérennisation effective de l'initiative du Réseau des femmes médiatrices Bakanguriramahoro.

II. Etat des lieux : Principaux conflits, leurs auteurs et intervenants dans leur gestion.

Les conflits sont généralement compris par rapport à la paix dont la paix sociale au Burundi. Celle-ci est la base de la stabilité de la société ou du pays. Elle est la somme de quiétude familiale et sociale des ménages ou des familles, dits « ingo » au Burundi. La paix elle-même étant sur le plan individuel un état intérieur dépourvu de sentiments négatifs tel que la haine ou la colère. On est en paix quand on est tranquille avec soi-même et avec les autres. C'est donc un état de tranquillité et de quiétude.

Sur un autre plan collectif, la paix sociale est l'absence de guerre ou de violence. C'est la paix comprise dans un sens négatif alors que dans le sens positif, c'est non seulement l'absence de guerre ou de conflit violent, mais aussi un état d'équité, de justice et de développement. Il s'agit d'une paix caractérisée par un sens élevé de justice sociale avec un niveau de violence minimal.

2.1. Principaux conflits

Les conflits prévalant dans le pays affectent cette quiétude à laquelle tout le monde aspire. Les principaux conflits rencontrés dans les communes touchent donc à la paix sociale.

2.1.1. Dix principaux conflits ou conflits qui leur sont liés dans les communautés

Le tableau suivant met au grand jour les dix principaux conflits les plus ressentis dans les communautés ou qui sont sources de beaucoup de conflits. Il faut comprendre ici que les participants ont d'abord fait une liste exhaustive des conflits pouvant atteindre des dizaines, voire une centaine de

conflits. Après l'identification, ils ont procédé par leur hiérarchisation en vue d'identifier les conflits les plus importants et les plus récurrents dans les communautés. Sur le tableau apparaissent donc les conflits qui se recoupent le plus dans les provinces. Ce sont donc des conflits jugés les plus remarquables dans les provinces.

Tableau n°1 : Les 10 conflits les plus récurrents dans les provinces

Province	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Mariages illégaux (sans à l'Etat civil)	Conflits fonciers	Polygamie Concubinage	Mauvaise gestion des biens de la famille	Vol et escroquerie	Ivresse, stupéfiants et boissons prohibées	Conflits Conjugaux et violence	Grossesses non désirées, mariages précoces	Abandons scolaires	VBG (actes de viol)
Bubanza	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X
Bujumbura M	X	X	X	X	X	X	-	X	-	X
Bujumbura R	X	X	X	X		-	-	X	X	X
Bururi	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X
Cankuzo	X	X	X	-		-	-	-	-	X
Cibitoke	X	X	X	-	X	X	X	X	X	-
Gitega	X	X	X	-	X	-	-	-	-	-
Karusi	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X
Kayanza	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Kirundo	X	X	X	X	X	X	-	-	X	X
Makamba	X	X	X	X	X	-	-	X	-	X
Muramvya	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Muyinga	X	X	X			-	X	-	X	-
Mwaro	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X
Ngozi	X	X	X	X	X	X	-	-	-	X
Rutana	X	X	X		X	X	-	X	X	X
Rumonge	X	X	X	X	X	-	-	-	-	X
Ruyigi	X	X	X		X	X	-	-	-	X
TOTAL	18	18	18	9	15	12	8	12	10	13

Les principaux conflits relevés par les journées communales sont très variés. Il se dégage trois conflits les plus fréquents, à savoir les mariages illégaux, les conflits fonciers et les conflits liés au concubinage et à la polygamie de fait. Ce sont les trois conflits qui reviennent dans toutes les provinces du pays. Ils méritent le plus d'attention possible au niveau local et national.

Aux **conflits fonciers**, sont liés les conflits familiaux entre parents et enfants, entre frères, entre frères et sœurs, entre descendants d'un parent, etc. Les conflits fonciers sont également entre voisins sans liens familiaux. Ils trouvent origine dans la copropriété, parfois dans l'héritage selon les genres et à partir des naissances naturelles ou extraconjugales, etc. Les conflits fonciers engendrent une haine viscérale entre les gens d'une même famille ou non. Les perdants au procès pensent souvent qu'ils ont perdu injustement. Les jugements rendus et exécutés sèment souvent définitivement la haine entre les protagonistes au lieu de les réconcilier.

Les témoignages recueillis dans certaines provinces indiquent que la gravité et la récurrence des litiges fonciers sont à l'origine d'autres conflits allant jusqu'à provoquer la violence et les assassinats. Dans certaines provinces, les participants ont fait savoir que plus de 90% des familles ont des litiges fonciers (témoignage de Mwaro notamment).

Les conflits fonciers ont de commun les effets violents, les difficultés à les gérer ou à les régler, la lourdeur des procédures pour les régler, la dualité entre la coutume et le droit positif, les conséquences fâcheuses pour l'harmonie sociale et familiale, etc. Ce sont des conflits qui ruinent parfois les familles et les déchirent.

Dans toutes les communes du pays, les conflits fonciers constituent en milieu rural le conflit numéro un. Il est aggravé par l'exiguïté des terres, la pression démographique exercée sur la terre, la dualité entre la coutume et le droit moderne, l'absence de la loi sur la succession, les régimes matrimoniaux et les libéralités, etc.

Les participants ont tous souligné l'impérieuse nécessité de trouver une solution pérenne à ce conflit en extirpant les causes profondes qui sont à la fois sociologiques, légales et coutumières. Il s'agit notamment de légiférer toute la matière foncière et de trouver une solution à la pression démographique.

Pour les conflits liés au phénomène de *concubinage ou polygamie de facto*, c'est un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur inquiétante. Toutes les communes du pays, rurales ou urbaines, font face à ce phénomène. Partout, on a déploré les conséquences fâcheuses de ce phénomène : dislocation des familles, haine viscérale entre descendants de co-épouses, assassinats, corruption, gaspillage des biens familiaux, explosion graphique, etc.

Les participants aux journées communales ont stigmatisé le phénomène en soulignant qu'il est en cours de devenir un problème de société tendant à constituer un problème de sécurité publique au regard de la criminalité qu'il engendre : coûts et blessures, assassinats, sorcellerie, etc. Les victimes sont de tous les côtés, spécialement du côté de la femme légitime.

Quant aux *mariages illégaux*, il s'agit des couples qui convolent en mariage sans se référer à l'Etat civil et vivent en union libre. La loi burundaise n'autorise pas l'union libre. C'est une pratique devenue monnaie courante dans toutes les communes.

Ce sont les conflits qui naissent de ces mariages après quelques temps de vie en couple. Les maris procèdent souvent à la répudiation de leurs épouses et convolent à nouveau en mariage avec d'autres épouses, une première, une deuxième, une troisième fois, ...voire plus. Cela arrive après que les épouses aient déjà eu de grandes progénitures. Les enfants en sont les principales victimes en plus de leurs mères. Beaucoup de cas ont été donnés à titre d'illustration où des hommes ont connu plus de 4 femmes dans de telles circonstances avec une progéniture allant à plus de 10 enfants. Ce qui contribue également à l'aggravation de la surpopulation.

Les conflits liés aux mariages illégaux sont notamment le délaissement des enfants, problèmes de leur prise en charge, de leur éducation, etc. Les enfants deviennent des enfants de la rue qui versent à la longue dans le banditisme pour survivre. Une certaine licence des mœurs s'observe et favorise ce phénomène. En outre le pays fait face à une transition sociale dans laquelle la société n'a pas de repères collectivement partagés.

2.1.2. Autres principaux conflits parmi les dix premiers

Une autre série de conflits qui sont très évoqués sont les conflits liés au vol, à l'escroquerie et autres formes de banditisme, les violences basées sur le genre, les conflits liés à l'ivresse, la consommation des stupéfiants et autres boissons très alcoolisées et les grossesses non désirées et les mariages précoces. Ils se retrouvent dans au moins 12 à 15 provinces comme principaux conflits.

Les conflits liés aux actes de vol comprennent souvent le vol dans les ménages et dans les champs ainsi que d'autres actes de vol de diverses manières dont le vol à main armée. Les conflits liés à l'escroquerie ont été plus évoqués dans les milieux urbains qu'en milieu rural. Ils sont à la base de l'insécurité, surtout quand ils sont commis par des personnes à main armée. La circulation des armes est encore une réalité malgré les efforts fournis pour retirer les armes dans la population.

Les violences basées sur le genre constituent un autre phénomène qui a été propulsé par plus de 10 ans de conflit armé. Il est cité dans 13 provinces comme faisant partie des principaux conflits qui affectent la société. Les participants l'ont évoqué comme un phénomène qui est aggravé par une certaine impunité ambiante. Parfois la victime est contrainte au mariage avec l'auteur quand il s'agit

d'une jeune fille violée par un jeune homme. Le viol étant encore au Burundi un mal qu'on étouffe en le cachant ; ce qui aggrave la situation de la victime qui est mal comprise par la communauté.

Les participants ont salué le projet de loi spécifique sur les violences basées sur le genre qui était sur le point d'être promulguée. Ils ont insisté pour que celle-ci soit largement diffusée et traduite en Kirundi. Ils ont indiqué que c'est une loi qui vient à point nommé.

L'ivresse, la consommation des stupéfiants et des boissons très alcoolisées prohibées occupent un grand spectre sur la bande de résonance des conflits dans la communauté. Les journées communales ont indexé ce phénomène comme un problème de société dont les conséquences sont graves sur les familles, la société ou le pays en général. Pour bon nombre de participants, c'est un problème aux conséquences néfastes si bien que la consommation des boissons très alcoolisées et prohibées est en passe de causer un problème de santé et de sécurité publiques. Les participants ont réclamé des mesures énergiques pour lutter contre ce fléau.

Les conflits liés aux grossesses non désirées et aux mariages précoces sont cités dans 12 provinces comme étant parmi les 10 principaux conflits qui reviennent souvent. Ce sont des conflits qui portent sur les conséquences de ces grossesses et à ces mariages. Il s'agit notamment de la non reconnaissance de la paternité, la jeune fille qui en est victime est souvent rejetée par sa famille, elle abandonne l'école même si elle est encore sur le banc de l'école, elle est démunie et ne peut pas subvenir aux besoins de l'enfant, certaines filles réagissent en commettant l'infanticide, etc. Pour les mariages précoces, les participants ont notamment souligné que dans de tels cas, on observe beaucoup de cas de divorce. En plus de cela, le mariage précoce peut résulter d'un forçage des parents qui obligent la victime à épouser quelqu'un qui l'a engrossée.

Une autre série de conflits très récurrents qui reviennent dans 10 à 8 provinces sont les conflits liés aux abandons scolaires, à la mauvaise gestion des biens familiaux ou le patrimoine familial et les conflits conjugaux. Ce sont des conflits liés à d'autres conflits.

De manière générale, les 10 principaux conflits recourent le spectre d'une large gamme de résonance de conflits dans les communautés. Ce sont des conflits qui ont été les plus cités comme étant les plus graves dans la communauté.

2.1.3. Autres conflits ou sources de conflits les plus récurrents dans les communes

Le tableau suivant montre 22 autres conflits ou sources de conflits en plus des 10 premiers, qui se retrouvent le plus dans beaucoup de provinces.

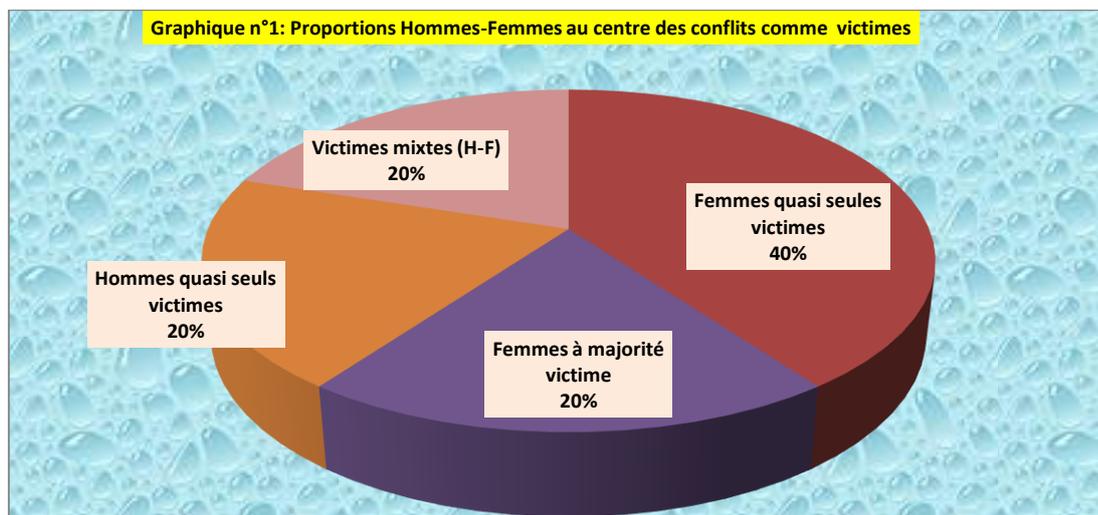
Tableau n°2 : Les autres conflits les plus récurrents

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	Séquelle de guerre\armes	Feu de brousse	Conflits agricoles\éleveurs	Problèmes de succession	Abus de confiance	Insalubrité des bistrotis	Détournement des mineurs	Sorcellerie/sorcellerie	Bagarres et coups et blessures	Conflits politiques / Exclusion	Injustice\tribunaux\lenteur judiciaire/refus des décisions de justice	Refus de	Mariages	Corruption	Prostitution	Enfants non démographia	Pression démographique	impunité	Pauvreté	Règlements de compte	Spoilation biens des orphelins
Provinces	2	2	3	5	3	4	1	4	7	5	7	5	7	1	1	6	5	3	3	1	1

Les 21 autres conflits ou sources de conflits ou ceux liés à eux (les plus récurrents) dans les provinces sont également très importants. On note notamment les bagarres et coups et blessures, les conflits liés aux mariages précoces, à l'injustice dans les tribunaux et lenteur judiciaire/refus dans la mise en œuvre des décisions de justice (tous cités dans 7 provinces comme faisant partie des principales sources de conflits enregistrés ou conflits). On peut également citer les problèmes liés à la pression démographique (5 provinces) et au non enregistrement des enfants (6 provinces) qui engendrent des conflits graves sur les collines.

2.1.4. La femme au centre des conflits comme principale victime

Parmi ces conflits, il sied de constater qu'en les regroupant, on a les conflits dont la femme et la fille sont au centre comme victimes désignées (presque dans tous les cas de figure) : les mariages illégaux, le concubinage et la polygamie, les violences basées sur le genre, les grossesses non désirées et d'autres où la femme est majoritairement victime. Pour les conflits liés à la mauvaise gestion des biens de la famille et les conflits conjugaux et la violence conjugale, la femme est également la plus concernée. Ceci montre que la femme est la principale victime des conflits surgissant sur les collines et dans les quartiers.



Sur les dix principaux conflits jugés les plus importants dans les provinces, 40 % sont exclusivement des conflits affectant presque exclusivement les femmes et 20 % affectant à majorité les femmes. Ce qui laisse penser que 60 % des conflits les plus importants dans les communautés affectent les femmes. Les hommes sont presque exclusivement au centre de ces conflits comme victimes dans les proportions de 20 % des conflits les plus importants tandis que dans d'autres 20 % les hommes et les femmes se trouvent en situation mixte (cas de conflits fonciers et des conflits liés aux abandons scolaires).

2.2. Principaux auteurs des conflits

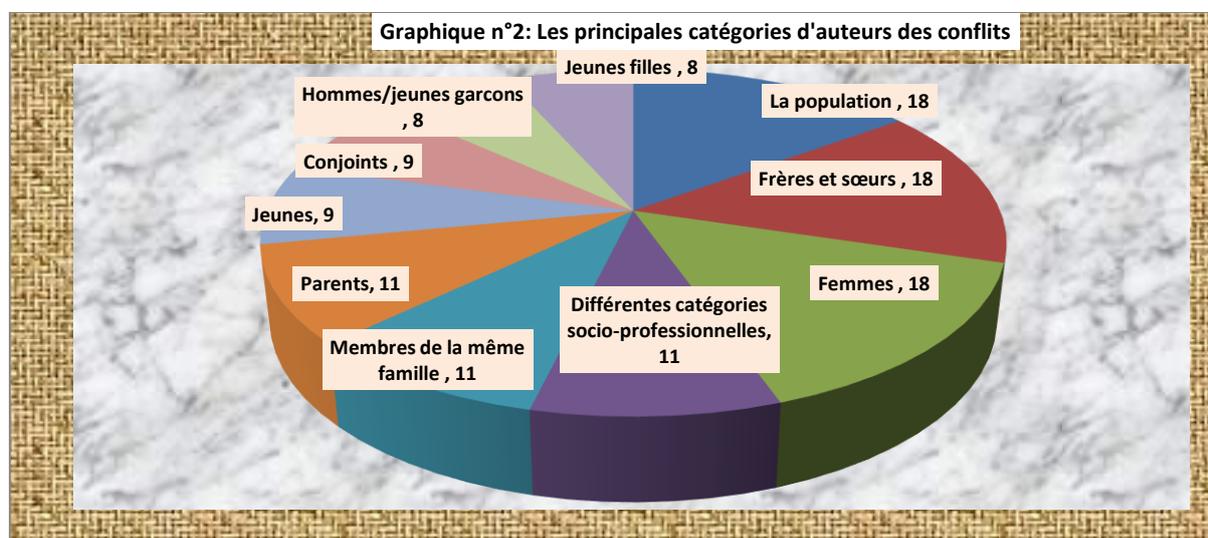
Le tableau suivant montre l'éventail des principaux auteurs relevés par les participants aux journées communales. Ce sont les auteurs qu'on estime être les plus importants d'une province à une autre. Certains se retrouvent dans toutes les provinces.

On constate que les principaux auteurs sont de tous les horizons, de l'individu à la communauté en passant notamment par les familles, les jeunes, les agents publics, etc. Les participants ont cités 28 principaux auteurs sans pour autant être exhaustifs.

Tableau n°3 : Principaux auteurs des conflits

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
	La population	Consommateurs des stupéfiants	différentes catégories socio-professionnelles	Faux témoins	Les politiciens	membres de la même famille	Les parents	La jeunesse	Frères et sœurs	Les conjoints	Familles	Femmes	Jeunes filles	Hommes/jeunes	Chauffeurs/taximotos/vélos	Coiffeurs	prostituées	politiciens	commerçants	Agents publics	Vendeurs/acheteurs de marchandises	Enfants nés hors mariages	Eleveurs	Sorciers/féticheurs/sorcelleurs	Commerçants	Policiers et militaires	Agents judiciaires	Justiciables
Province	18	4	11	2	1	11	9	9	18	8	1	18	7	8	4	1	2	1	3	-	1	1	3	1	4	3	4	5

Le tableau dégage les dix principaux auteurs des conflits qui ont été cités plus haut dans les provinces : la population, les frères et sœurs, les femmes, les différentes catégories socio-professionnelles, les membres de la même famille, les parents, les jeunes, les conjoints, les hommes/jeunes garçons et les jeunes filles.



Trois principaux auteurs sont cités dans toutes les provinces. Il s'agit de : la population en général, les femmes et les différentes catégories socio-professionnelles. Les auteurs qui suivent sont cités dans 11 provinces comme principaux auteurs de conflits tandis que le groupe suivant est constitué d'auteurs évoqués comme les plus importants dans 9 et 8 provinces.

De ces auteurs, les femmes vues ci-dessus comme victimes se retrouvent ici être les principaux auteurs des conflits, d'après les participants aux journées communales. Elles sont citées dans toutes les 18 provinces. Les jeunes filles sont également indiquées comme principaux auteurs des conflits dans 8 provinces. Les hommes sont cités comme principaux auteurs dans 8 provinces seulement. Dans le reste des cas, les hommes et les femmes sont en situation mixte (7 cas).

En définitive, les femmes et les filles se retrouvent comme principaux auteurs dans 30 % des cas et 70 % des cas en situation mixte. Elles sont donc considérées comme auteurs et victimes des conflits.

2.3. Principaux acteurs dans la résolution des conflits et leurs défis

Les principaux acteurs dans la résolution des conflits au sein des communautés sont unanimes sur les différents intervenants dans la résolution des conflits. Le tableau suivant montre les principaux intervenants dans la résolution des conflits.

Tableau n°4 : Principaux intervenants dans la gestion des conflits

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Intervenants	territoire collinaires/Administration/élus	Notables/Bashingant	Comité de	Comité mixte de	Associations/droits de l'homme	Ligue des jeunes	Confessions religieuses	Instances judiciaires	CNTB	Police	Médiatrices de la paix	CDFC	Population	Famille	FNF	Leaders communautaires	Educateurs	Agents de santé	Moniteurs agricoles
Province	18	5	1	2	18	1	18	18	2	18	18	18	1	7	11	10	3	3	1

L'unanimité est que sept intervenants sont les principaux acteurs dans la gestion des conflits. Ils sont avancés dans toutes les provinces. Il s'agit de l'Administration territoriale dont les élus collinaires, les instances judiciaires, la police, les médiatrices bakanguriramahoro, les organisations de la société civile dont celles des droits de l'homme, les médiatrices Bakanguriramahoro et les CDFC. Les autres intervenants les plus évoqués sont notamment les leaders communautaires, les femmes membres du Forum national des femmes (FNF) citées dans 11 provinces et les notables Bashingantahe dans 5 provinces.

On note ici la part importante qui revient aux femmes dont les médiatrices Bakanguriramahoro citées dans toutes les provinces comme étant parmi les principales actrices dans la gestion des conflits dans les communautés. Les autres femmes sont les CDFC qui sont également évoquées dans toutes les provinces. Les femmes membres du FNF sont également parmi les plus importants acteurs dans la gestion des conflits et elles sont citées dans 11 provinces.

En définitive, les femmes jouent de plus en plus un rôle important dans la gestion des conflits au sein des communautés des collines et quartiers. Sur les dix principaux intervenants, elles sont citées 3 fois sur les 10 premiers acteurs, soit 30 %. Elles sont en situation mixte parmi les dix principaux acteurs dans la gestion des conflits dans au moins sur 7 cas sur 10, soit 70 %.

Les différents intervenants agissent soit isolement, soit en réseau. Les journées communales ont permis aux différents participants de connaître la matière d'intervention de chacun et les défis auxquels chacun fait face. Ils ont alors échangé sur les défis rencontrés par les différents intervenants et les opportunités de collaboration susceptibles de contribuer à la réduction des conflits.

Parmi les défis, ils ont relevé notamment : les lois lacunaires dont le Code des personnes et de la famille, la mollesse et la non implication de tous les intervenants, les arrangements à l'amiable dans des affaires graves qui relèvent du pénal comme les VBG, le déficit et la mollesse dans l'application des lois, la non indépendance des services judiciaires, l'ignorance et la méconnaissance de la loi par la population, l'égoïsme /incompétence/cupidité de certains responsables publics, les règlements de compte, le poids de la culture ; etc.

Les participants ont conclu qu'il faut travailler en synergie pour se soutenir mutuellement afin de trouver des solutions durables aux conflits. Il a été dégagé des thématiques sur lesquelles travailler pour contribuer à la réduction des plus importants et dont ils sont capables de régler.

2.4. Thématiques de travail en synergie

Chaque commune a hiérarchisé les conflits les plus urgents et sur lesquels elle peut travailler en impliquant tous les intervenants. Il fallait choisir des thématiques susceptibles de mobiliser les différents intervenants et dont ils sont capables d'aborder si bien qu'à court terme, ils puissent démontrer des résultats. Nous présentons ici les thématiques qui ont le plus été retenues et sur lesquelles une planification a été faite en vue de trouver une réponse pratique pour régler les conflits. Il s'agit des thématiques suivantes :

Tableaux n°5 : Thématiques de travail en synergie

Province	Défis/conflits sur lesquels travailler dans l'immédiat	Province	Défis/conflits sur lesquels travailler dans l'immédiat
Bubanza	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enfants non enregistrés à l'Etat civil ■ Mariages illégaux ■ La consommation des boissons prohibées ■ Les violences basées sur le genre ■ Les conflits politiques 	Kirundo	<ul style="list-style-type: none"> ■ Concubinage ■ Mariages illégaux ■ Violences basées sur le genre ■ Mauvaise gestion des biens familiaux
Bujumbura M	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mariages illégaux ■ Les grossesses non désirées 	Makamba	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mariages illégaux ■ Le concubinage

	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Les violences basées sur le genre ▣ Le concubinage ▣ Enfants non enregistrés à l'Etat civil 		<ul style="list-style-type: none"> ▣ Le non enregistrement des enfants à l'Etat-Civil
Bujumbura	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Problèmes des familles en unions libres ▣ Problèmes des enfants non enregistrés à l'état civil ▣ Problèmes fonciers ▣ La polygamie/concubinage 	Muramvya	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Conflits fonciers ▣ Concubinage ▣ Grossesses non désirées chez les élèves ▣ Abandons scolaires
Bururi	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Litiges fonciers ▣ Grossesses non désirées ▣ Les mariages illégaux 	Muyinga	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Unions libres / Mariages précoces ▣ Conflits fonciers/surpopulation ▣ Grossesses extraconjugales/non désirées ▣ Naissances non enregistrées à l'Etat-civil ▣ Les tueries liées à la sorcellerie ▣ Abandons scolaires.
Cankuzo	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Mariages illégaux ▣ Les abandons scolaires ▣ Les grossesses non désirées ▣ Les violences basées sur le genre ▣ Le concubinage ▣ Enfants non enregistrés à l'Etat civil ▣ Le phénomène de l'oisiveté/ligala 	Mwaro	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Violences basées sur le genre ▣ Litiges fonciers ▣ Actes de vol ▣ Grossesses non désirées ▣ Fabrication et consommation des boissons prohibées et stupéfiants.
Cibitoke	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Le concubinage ▣ Enfants non enregistrés 	Ngozi	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Concubinage ▣ Accroissement de la population ▣ Les mariages illégaux ▣ Enfants non enregistrés à l'Etat civil
Gitega	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Unions libres et concubinage ▣ Le vol ▣ Enfants non enregistrés ▣ Ivresse causée par les boissons prohibées et stupéfiants ▣ Abandons scolaires 	Rutana	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Conflits fonciers ▣ Chômage ▣ Vol dans les ménages et dans les champs ▣ Sexualité et violences basées sur le genre
Karusi	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Unions libres et concubinage ▣ Enfants non enregistrés 	Rumonge	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Mariages illégaux ▣ Les abandons scolaires ▣ Les conflits fonciers ▣ Concubinage
Kayanza	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Mariages illégaux ▣ Santé de la reproduction ▣ Enfants non enregistrés 	Ruyigi	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Mariages illégaux ▣ Enfants non enregistrés à l'Etat civil ▣ Identification des enfants à l'âge scolarisable non inscrits ▣ Abandons scolaires

Ces thèmes ont été identifiés pour faire l'objet d'une attention particulière sur une période de 3 à 5 mois afin d'évaluer les résultats au bout de cette période et entreprendre la suite. Ce fut un engagement fort qui a marqué les journées communales. Les différents partenaires devaient mettre en place des équipes de suivi de ces thématiques.

III. Engagements et recommandations

Les journées communales ont été couronnées par des séances de recommandations et des engagements. Les participants ont formulé ces recommandations et pris des engagements pour faire avancer le Réseau des femmes médiatrices en élargissant sa collaboration avec tous les partenaires locaux.

3.1. Engagements

Les participants aux journées communales ont pris des engagements à observer dans leurs activités au quotidien en vue de contribuer à la réduction des conflits et à leur règlement pacifique. Ils se sont engagés à :

1. Travailler en synergie et en étroite collaboration à tous les niveaux entre les administratifs et les médiatrices
2. Mettre en place un système d'alerte précoce en vue de la prévention des conflits
3. Mettre en place un comité de suivi des engagements et recommandations formulés.
4. Régler les conflits dans la communauté sans rien exiger
5. Défendre pleinement les droits des orphelins et des veuves, ainsi que de tous les vulnérables
6. Tenir des rencontres mensuelles d'échanges-débats sur les préoccupations de la communauté et planifier les actions à mener pour relever les défis constatés.
7. Mener périodiquement des campagnes contre certaines sources de conflits comme les mariages illégaux, les unions libres, le concubinage, les abandons scolaires, les boissons illégalement consommées et qui sont très alcoolisées. etc.
8. Instituer une franche collaboration entre les médiatrices, les Noyaux de base collinaires ainsi que tous les autres intervenants dans la prévention et la résolution des conflits.
9. Mettre en avant l'esprit d'entente et de compréhension mutuelle dans le règlement de tout litige qui surviendrait entre les intervenants dans la résolution des conflits et dans l'animation des débats dans les communautés.

3.2. Recommandations

Voici les principales recommandations formulées :

3.2.1. Au Gouvernement :

1. Réviser les lois électorale et communale pour bien définir les critères de moralité, d'intégrité et de probité pour être candidat aux élections collinaires.
2. Renforcer et assurer l'indépendance des services judiciaires à tous les niveaux.
3. Appuyer moralement et matériellement la stratégie et l'initiative de la prévention et de résolution des conflits du Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue Abakanguriramahoro en vue de contribuer le plus efficacement à la consolidation de paix et de la cohésion sociale.
4. Réviser le code des personnes et de la famille et d'autres lois qui lui sont proches pour améliorer les conditions de la femme en couple.
5. Renforcer les capacités des administratifs à la base pour qu'ils soient à mesure d'aborder efficacement les conflits qui se posent dans la communauté.
6. Adopter et promulguer la loi sur la limitation des naissances pour juguler les causes à la base de tous les conflits enregistrés dans la communauté.
7. Multiplier les cadres de sensibilisation sur le Code foncier et sur d'autres lois susceptibles de contribuer à la réduction des conflits fonciers et leurs conséquences.

3.2.2. Aux autorités provinciales et communales :

1. Faire une large diffusion des engagements pris dans ces journées communales d'échange entre les médiatrices et l'administration locale, surtout auprès des élus locaux
2. Créer des cadres d'échange réguliers entre les membres du Réseau, les administratifs et les autres acteurs de la communauté dont les leaders communautaires, y compris les femmes et filles leaders.
3. Mener une campagne très engagée pour la régularisation des couples en unions libres afin de mettre fin à cette pratique.
4. Soutenir activement l'initiative des médiatrices en renforçant le travail en réseautage.
5. Contrôler les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons.
6. Initier des campagnes provinciales régulières de lutte contre les boissons très alcoolisées et prohibées afin d'éradiquer leurs conséquences sur la sécurité et la santé publiques.
7. Institutionnaliser les réunions mensuelles d'échanges-débats communautaires organisées conjointement par l'administration locale et les médiatrices sur les enjeux de la communauté ayant une incidence négative sur les femmes et les filles.

8. Mettre en application les résolutions et les recommandations issues de ces cadres d'échanges-débats communautaires.
9. Construire des bureaux des chefs de colline afin de faciliter la conservation des rapports et d'avoir de la place pour les réunions.

3.2.3. Aux élus locaux:

1. Combattre et éviter la corruption
2. Travailler en synergie avec les médiatrices dans la résolution des conflits et l'organisation des rencontres d'échanges-débats sur les collines afin de contribuer à l'amélioration des droits de la femme et à rehausser son leadership et son positionnement dans la communauté.
3. Rendre disponibles les locaux de rencontres notamment les bâtiments publics pour faciliter les réunions et rencontres des divers intervenants dans la résolution des conflits, notamment les médiatrices.
4. Aider les médiatrices à implanter les Noyaux de base collinaires là où ils ne seraient pas encore implantés et de leur faciliter le travail de collaboration avec eux.
5. Etre présent où se faire représenter dans les rencontres d'échanges-débats organisées par les médiatrices ou les Noyaux de base collinaires afin de faciliter leurs activités de contribution à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

3.2.4. Aux médiatrices Bakanguriramaahoro:

1. Redoubler d'ardeur dans la prévention et la résolution des conflits.
2. Mettre les Noyaux de Base Collinaires là où ils n'existent pas encore et renforcer leur encadrement en mettant l'accent sur leurs capacités.
3. Renforcer la collaboration avec tous les intervenants pour plus de succès dans la résolution des conflits.
4. Etre de véritables actrices de la paix et du dialogue sur les collines/zones/communes de leur ressort et servir de modèles communautaires en matière de paix sociale.

3.2.5. A ONUFEMMES:

1. Organiser des cadres de renforcement régulier des capacités des intervenants dans la synergie d'action au niveau communautaire pour plus de prévention et de résolution des conflits ainsi que de dialogue communautaire.
2. Aider le Gouvernement dans le renforcement des capacités des élus locaux, spécialement les femmes élues.
3. Organiser la formation des femmes membres des Noyaux de base collinaires afin de renforcer leurs capacités dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans l'animation des dialogues communautaires.
4. Doter les Noyaux de base collinaires d'un kit matériel de base pour l'animation des rencontres (cahiers, stylos pour le rapportage).

Conclusion

Les journées auront été une autre forme de célébration du partenariat entre le Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique et ONUFEMMES. Les participants ont exprimé que de telles journées soient institutionnalisées pour qu'elles soient des opportunités d'évaluation et de planification de nouvelles étapes en vue de la pérennisation effective de l'initiative du Réseau des femmes médiatrices Bakanguriramaahoro.